

**Catherine Wihtol de Wenden<sup>1</sup>, Atlas mondial des migrations, Paris, Editions autrement, 2009.**

Cet ouvrage propose un panorama détaillé des migrations internationales. Nous en reprenons les principales caractéristiques pour les pays de l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis. L'Atlas date de 2009 et ne prend donc pas en compte les derniers développements liés à la crise économique et financière de 2008, qui ont modifié le paysage de l'accueil des migrants, notamment en Europe.

Les migrations internationales ont continué à augmenter dans 17 pays de l'OCDE<sup>2</sup>. **La plupart de ces pays s'attendent à des pénuries d'immigrés hautement qualifiés car leurs économies reposent de façon croissante sur le savoir.** Mais l'emploi immigré se concentre encore dans les services et les métiers peu qualifiés. Avec le vieillissement démographique au cours des quinze prochaines années, notamment en Europe et au Japon, le nombre des inactifs dépassera celui des actifs.

On parle aujourd'hui de circulation migratoire : beaucoup de migrants aspirent à partir et à revenir. Ceux qui vivent cette mobilité ont souvent un statut de résident privilégié (des titres de séjour à entrées multiples ou sont de double nationalité, une situation qui tend à se développer). **Plus les frontières leur sont ouvertes, plus ils circulent et moins ils s'installent car ils peuvent aller et venir.**

Les migrants qui se sédentarisent sont ceux pour qui les frontières sont fermées et qui sont entrés clandestinement ou qui ont un statut précaire (s'ils repartent chez eux, ils ne pourront plus revenir).

Enfin et surtout, le regard international sur les migrations a changé : les rapports des organisations internationales, sous l'impulsion de l'ONU et d'ONG, révèlent les effets bénéfiques des migrations pour les sociétés de départ et d'accueil. Les pays qui tireront le meilleur parti de ces migrations sont ceux qui sauront le mieux les intégrer et éviter que la mobilité ne soit perçue comme perturbatrice.

### **La mondialisation des mouvements de population :**

Elle est récente : les migrations étaient autrefois circonscrites à quelques pays d'accueil et de départ. On compte, en 2007, 200 millions de migrants au total sur 6 milliards d'habitants, soit 3 % de la population mondiale. Le champ de la mobilité s'est notamment élargi du fait de la baisse du coût des transports. « Au regard des grands déséquilibres de la planète, **ces migrations ne sont pas massives** : il ne s'agit ni de conquête ni d'invasion mais **plutôt d'un mouvement lent et continu, relativement peu sensible aux politiques dissuasives mises en place**, avec un coût de la maîtrise des frontières devenu croissant économiquement et politiquement ».

**Les transferts de fonds liés au phénomène** représentent 300 milliards de dollars en 2007 (soit un triplement depuis 1995, selon la Banque mondiale). Ils sont devenus un facteur essentiel du développement des pays d'origine. **Les migrations internationales sont denses le long des grandes fractures du monde** : la Méditerranée<sup>3</sup>, les frontières américano-mexicaines et russo-chinoises (le long du fleuve Amour) et à l'extrémité de l'Europe<sup>4</sup>. Les migrants sont de moins en moins des ruraux pauvres et non alphabétisés : ils deviennent des urbains scolarisés qui ont pu accumuler un pécule pour tenter le voyage.

### **L'Europe, l'une des premières terres d'immigration aujourd'hui :**

Ce phénomène s'est accru depuis les années 1980. L'UE à 27 compte 490 millions d'habitants, dont 23,5 millions d'étrangers. Les situations migratoires varient fortement d'un pays à

---

<sup>1</sup> Elle est directrice de recherche au CNRS et membre du conseil scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

<sup>2</sup> Voir le dernier rapport du Sopemi : Système d'observation permanent des migrations de l'OCDE.

<sup>3</sup> Gibraltar, Ceuta et Melilla, les îles Canaries, les îles siciliennes (Lampedusa), Malte, la mer Egée ...

<sup>4</sup> Avec également la Guyane et Mayotte, comme points d'entrée.

l'autre : le Luxembourg compte 40 % d'étrangers, la Suisse 20 %, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays baltes et la Belgique autour de 10 %, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni de 5 à 7 %, la Finlande et la Hongrie 2 %.

L'origine géographique des étrangers dépend de l'histoire et de la géographie nationale. Dans les pays au passé colonial, certaines nationalités forment des « couples migratoires » avec l'ancienne puissance colonisatrice : Algériens en France, Indiens et Pakistanais et plus largement habitants du Commonwealth (Afrique et Antilles anglophones, Hong Kong) au Royaume-Uni, Indonésiens aux Pays-Bas, Angolais, Mozambicains et Capverdiens au Portugal<sup>5</sup> .... Des pays comme l'Allemagne (premier pays d'immigration en Europe), la Suisse et le Luxembourg ont reçu des immigrés qu'ils ont d'abord considérés comme une force de travail temporaire (« travailleurs-hôtes » ou Gastarbeiter).

Les Européens de l'Union sont moins mobiles que ne l'avait anticipé le système de libre circulation, d'installation et de travail : 1,5 % seulement des ressortissants en âge de travailler vivent dans un autre pays de l'UE que le leur (soit 5 millions de personnes), notamment à cause des barrières linguistiques. Depuis 2005, le nombre des émigrants issus des dix nouveaux Etats membres a augmenté, notamment vers l'Irlande et le Royaume-Uni (Polonais, Roumains et Bulgares).

L'immigration familiale en Europe représente la moitié des migrations permanentes (contre 70 % aux Etats-Unis).

#### **La reprise de l'immigration de travail :**

En 1973-74, les pays européens ont fermé leurs frontières à l'immigration de travail dans un contexte de crise économique, mais de persistance des besoins de main-d'œuvre dans des secteurs où les conditions de travail restent difficiles.

L'UE a commencé à entrouvrir ses frontières au début des années 2000. Elle a abandonné le principe de « l'immigration zéro » : avec la publication de listes de métiers en tension en France et au Royaume-Uni, la fin de l'opposabilité de l'emploi en Belgique, le doublement des quotas en Italie entre 2005 et 2006, le permis à points en Allemagne ... « **L'UE a pris conscience que l'immigration était devenue une composante essentielle de son devenir et qu'apparaissait une compétition pour attirer les élites** ».

Dans une allocution au Parlement européen, en 2004, Kofi Annan encourageait les pays européens à s'ouvrir plus largement à l'immigration légale de travailleurs qualifiés et non qualifiés.

#### **On observe aujourd'hui une tendance globale en faveur de la migration temporaire, circulaire et sélective :**

Dans l'UE, le vieillissement démographique va s'accroître avec l'arrivée à l'âge de la retraite des *baby-boomers* durant la décennie 2010. Les profils démographiques des pays européens convergent vers un modèle de population à croissance zéro. Les projections d'Eurostat montrent que la population de l'UE baissera de 1,5 % entre 2004 et 2050. L'Allemagne risque de perdre, en 25 ans, de 4 à 7 millions d'habitants (déclin de 9,6 % d'ici à 2050) suivie par l'Italie (déclin de 8,9 %). La France comptera 67 millions d'habitants en 2030 mais un Français sur deux aura plus de 50 ans (et un sur dix plus de 80 ans). « **Plus préoccupant encore est le déclin de la population d'âge actif (15-64 ans) en Europe en 2050** », 57 % des actifs devront supporter 30 % de personnes de plus de 65 ans. Le Livre vert européen de 2005 prend acte de la nécessité de prendre en compte ce vieillissement démographique et les besoins d'immigration en entrouvrant les frontières. Plusieurs pays européens ont alors mis en place des mesures spécifiques pour accueillir des travailleurs qualifiés : la carte « compétences et talents » en 2006 en France, la « green card » en Allemagne en 2005, la « carte bleue européenne » lancée par le commissaire européen Frattini à l'automne 2007 ...

---

<sup>5</sup> 95 % des Algériens en Europe sont en France, 70 % des Tunisiens aussi, 68 % des Turcs dans l'UE sont en Allemagne. Les Albanais ne se rencontrent guère qu'en Italie et en Grèce, de même que les Brésiliens au Portugal.

### **L'Allemagne, premier pays d'immigration en Europe :**

Depuis 1945, l'Allemagne a accueilli les trois quarts des demandes d'asile de toute l'Europe et a attiré le plus grand nombre de travailleurs immigrés. Elle compte, en 2007, 6,7 millions d'étrangers (contre 5 millions en 1989). La « green card » a été instaurée de 2000 à 2005 pour les plus qualifiés (informaticiens et ingénieurs surtout), mais ses résultats sont restés insuffisants par rapport aux besoins). Une nouvelle loi sur l'immigration a été adoptée en 2005, créant un « permis à points » inspiré du système canadien. Des accords bilatéraux ont été signés avec plusieurs pays de l'Est. En parallèle, l'Allemagne a mené une politique plus restrictive en matière de regroupement familial.

**L'Allemagne accueille également une large population d'étudiants :** 188 436 en 2007 (notamment des Chinois et des Européens).

### **La France, le plus ancien pays d'immigration en Europe :**

Un Français sur quatre a un grand-parent d'origine étrangère.

Depuis l'automne 2007, la Loi Hortefeux cherche à réduire l'immigration familiale en rendant ses conditions plus difficiles<sup>6</sup>. Des listes de métiers ont été établies pour l'entrée légale de nouveaux salariés : très qualifiés pour les non-Européens et moins qualifiés pour les Européens de l'Est. **« Il est difficile de promouvoir la francophonie en fermant les frontières car les migrants en sont aussi un vecteur ainsi que du rayonnement de la France dans le monde ».**

### **Le Royaume-Uni et l'Irlande, nouveaux eldorados :**

Après la suspension de l'immigration en 1962, le ministère de l'Intérieur britannique a publié, en 2001, un rapport soulignant les bénéfices potentiels de la migration de travail. Le Royaume-Uni a ouvert ses frontières à l'immigration issue de l'Europe de l'Est dès mai 2004 (2 millions de Polonais ont été accueillis Outre-Manche, par exemple). La plupart des migrants est concentrée autour de Londres et dans le nord-ouest du pays. Ces admissions reposent sur un programme de permis fondé sur la demande des employeurs (124 000 admissions en 2004, dont les deux tiers de très qualifiés). **En 2006, le Royaume-Uni a adopté une politique d'entrée à points avec un système de parrainage pour les travailleurs qualifiés, diplômés et anglophones, bénéficiant d'une offre d'emploi (trois ans). Cette politique sélective s'étend aux étudiants, qui ont la possibilité de devenir salariés.**

### **Les Etats-Unis : une histoire d'immigrations**

La physionomie actuelle de l'immigration américaine est le fruit de la fin, en 1968, de la prohibition de l'immigration asiatique et de l'établissement d'un quota annuel de 170 000 personnes par an pour le monde non américain (Europe, Asie, Afrique), avec un maximum de 20 000 personnes par pays et une priorité à l'immigration de regroupement familial et à l'asile. Cela a conduit à accroître l'immigration des Asiatiques.

Avec une population de 286 millions d'habitants, les Etats-Unis comptent 32 millions d'habitants d'origine étrangère (11 %), en provenance majoritairement d'Amérique latine (52 %), d'Asie (26 %), d'Europe (16 %) et 6 % pour les autres régions du monde. 30 % de la population d'origine étrangère est en provenance du Mexique (9 millions). Les autres principaux pays de départ sont : la Chine et les Philippines (environ 1,5 million chacun). Quatre villes concentrent la plupart des immigrés : New York (3 millions), Los Angeles (1,5 million), Chicago (630 000) et Houston (520 000).

Estimés à 12 millions de personnes aux Etats-Unis, les sans-papiers seraient 5 à 7 millions dans l'UE.

### **Le Canada : une immigration sur mesure**

Ce pays de 31 millions d'habitants compte plus de 5 millions d'immigrés. C'est une société où l'immigration a été encouragée par une politique volontariste du Royaume-Uni et de la France, puis du gouvernement canadien. Il en a fait, avec le multiculturalisme, une composante de son identité

---

<sup>6</sup> Elle introduit notamment la possibilité de tests ADN pour la vérification de liens de filiation.

nationale. Le volume d'entrées est fixé à environ 250 000 personnes par an. Le Canada a instauré un système de permis à points pour sélectionner son immigration selon le niveau d'éducation, la connaissance de la langue, l'expérience de travail, l'âge, l'adaptabilité et la présence d'un partenaire qualifié. **Fondée jusqu'en 1962 sur des critères d'origine nationale, la sélection a porté depuis 1967 sur les compétences professionnelles et aujourd'hui davantage sur le capital humain.** La nationalité peut être acquise quatre ans après l'arrivée. **Environ 50 % des migrants au Canada sont qualifiés. Des programmes pilotes ont encouragé les étudiants à rester au Canada après leurs études** (pour limiter l'attraction forte exercée par les Etats-Unis). Le nouvel enjeu est d'attirer davantage vers le Grand Nord qui représente 40 % du territoire canadien.

Le Québec s'est également orienté dès 1971 vers une politique d'immigration sélective qui privilégie la francophonie et la qualification (sont arrivés au Québec, par ordre décroissant : Français, Chinois, Algériens, Haïtiens, Marocains, Roumains, alors que le Canada a accueilli en priorité des Asiatiques).

Nadia HILAL.